



N° 193 - événements de juillet/août 2011

Intervention

Au cours des deux mois écoulés, l'activité du service a été régulièrement consacrée aux suites de l'accident du cargo *Union Neptune*, survenu le 22 juillet au large de la Gironde, et à l'assistance apportée à ce sujet à la Préfecture Maritime de l'Atlantique ainsi qu'au *Ceppol*. L'*Union Neptune* transportait 2 238 t d'oxyde de fer en vrac ainsi que 25 m³ de gazole de propulsion et 2 m³ d'huile de lubrification. Accusant une forte gîte peu de temps après son départ du port de Bordeaux, le navire de 87 m de long a été abandonné par son équipage puis brièvement remorqué par l'*Abeille Languedoc* avant de sombrer partiellement par 40 m de fond, sa proue flottant et dépassant encore en surface. Dérivant et constituant un danger pour la navigation, l'*Union Neptune* a été pétardé le 12 août et repose désormais en totalité par 45 m de profondeur, au large de l'île d'Oléron. Le suivi des opérations et les recherches et avis du *Cedre* ont notamment porté sur :

- la toxicité de la cargaison liée à la présence de faibles teneurs en métaux lourds dans le produit transporté ;
- le comportement des hydrocarbures de soute en cas de déversement en mer ;
- et divers autres points tels que le comportement physique dans la colonne d'eau et sur le fond de l'oxyde de fer en vrac, en fonction de sa densité et de sa granulométrie ainsi que des courants sur site.

Le *Cedre* a également recueilli des informations auprès du fabricant du produit transporté et échangé avec le *Lasem* et l'*Ifremer* sur les caractéristiques et l'impact éventuel du produit. Le *Lasem* a apporté ses compétences dans l'analyse des éléments traces et l'*Ifremer* dans la méthodologie d'évaluation et de suivi dans le milieu. Des informations plus précises sur cet accident et sur les opérations conduites par la Préfecture Maritime de l'Atlantique et le *Ceppol* sont disponibles dans les communiqués du site Internet de la Préfecture Maritime.

D'autres événements de mer ont mobilisé le service Intervention dont le naufrage du chalutier *Antheus* le 11 juillet à environ 5 km à l'est de Saint-Vaast-La-Hougue, celui du chalutier belge *Marco* le 5 août au large de l'île de Sein et l'échouement du cargo *Angel 1* le 8 août au nord-est de l'île Maurice avec 32 000 t de sacs de riz et environ 1 000 m³ d'hydrocarbures à bord.

Du côté de la région Caraïbes, plusieurs événements ont animé la période écoulée. Une prolifération d'algues (sargasses) a été observée début juillet au large des côtes brésiliennes et guyanaises, et des observations similaires se sont répétées en Guadeloupe, à Saint-Martin et en Martinique tout au long de l'été. Une assistance a été apportée à ce sujet aux autorités concernées. Un fort épisode pluvieux en Martinique, début août, a par ailleurs provoqué le débordement d'un bassin de décantation d'eau et d'hydrocarbures et un déversement de quelques centaines de litres de polluant vers la baie de Fort-de-France. À cette occasion, une mission d'assistance sur site a été organisée au profit de la raffinerie des Antilles.

Trois exercices *Ice* ont impliqué le *Cedre*, portant respectivement sur du chlore (à partir du centre *Ice* belge), du dichloroéthane (du *Cedre* vers le centre *Ice* suédois) et du nitrobenzène (à partir du centre *Ice* néerlandais). Enfin, de nombreuses petites pollutions chimiques, par hydrocarbures ou encore organiques, concernant aussi bien la mer que les eaux intérieures, ont également mobilisé le service en donnant lieu à des simulations de dérive, des actions du laboratoire du *Cedre* ou l'émission d'avis ou de conseils quant aux observations réalisées ou aux interventions de terrain. L'une de ces actions a porté sur l'analyse de photos d'une pollution en Manche pour tenter d'en confirmer la nature organique alors qu'une autre action concernait un déversement de boues et de chlorure ferrique dans une petite rivière bretonne. Le *Cedre* a par ailleurs partagé les interrogations des autorités quant à l'origine d'une pollution au styrène qui a conduit à une fermeture de plage en région marseillaise.

Formations et exercices POLMAR : une activité toujours soutenue

La *DAM* a initié depuis quelques années une démarche de formation aux dispositions spécifiques « pollutions marines » des plans *ORSEC*, à l'attention des services de l'État, des conseils généraux, des *SDIS*, des élus et services techniques communaux. Ces formations ont pour objectifs de fournir des éléments techniques, mais également d'expliquer aux participants leurs rôles et responsabilités dans le dispositif *ORSEC* en cas de pollution marine

En bref

AGENDA

► Séminaire NOSCA, Horten, Norvège du 6 au 8 septembre. [Le programme ici](#)

► Nuit des chercheurs, à Océanopolis, Brest, vendredi 23 septembre

► Village de la Science, Brest, du 12 au 16 octobre

VIENT DE PARAÎTRE



► "Mieux combattre les marées noires" aux éditions *Quae*, un ouvrage de 202 pages dressant un panorama mondial des marées noires. Quelles conclusions en tirer ? Quelles solutions mettre en place pour mieux lutter ?

accidentelle, d'assister les communes dans la mise en place d'un volet spécifique de leur PCS et de favoriser les synergies locales. Ces formations consistent en quelques jours de théorie suivis, selon les cas, d'un exercice POLMAR, d'exercices simples de mise en pratique ou de démonstrations menées par les centres interdépartementaux de stockage et d'intervention (stocks POLMAR). Financées par la DAM, ces formations sont organisées par les correspondants POLMAR des DDTM et les stocks POLMAR et animées conjointement par le CETMEF, le Cedre, la DDTM locale et les stocks. Au 1er semestre 2011, de telles formations ont été conduites en Guadeloupe, dans le Var, dans le Morbihan, dans les Alpes-Maritimes et en Loire-Atlantique. Au total, 237 personnes y ont participé. Au second semestre sont prévues des actions en Ile-et-Vilaine, dans la Manche, les Bouches-du-Rhône, le Finistère, les Pyrénées-Atlantiques, la Corse-du-Sud, la Gironde et le Pas-de-Calais.

12e réunion du groupe technique OPRC-HNS de l'OMI

Un membre de la direction a participé à la 12e réunion du groupe technique OPRC/HNS de l'OMI qui s'est tenue à Londres du 4 au 8 juillet. Cette réunion a rassemblé 23 délégations et une douzaine d'observateurs et d'organisations non gouvernementales sous la présidence d'Alexander von Buxhoeveden (Suède). Les travaux ont principalement porté sur les guides et manuels, la formation, les HNS et la coopération. Le Cedre pilote notamment, avec Pêches et Océans Canada, la révision du guide OMI sur les dispersants.

Zone maritime particulièrement vulnérable

À la demande de la France et de l'Italie et après une année d'instruction, le Comité de Protection du Milieu Marin de l'OMI a approuvé le 17 juillet 2011 le classement des Bouches de Bonifacio en "zone maritime particulièrement vulnérable". Dès 2012, un pilotage hauturier, destiné aux navires transitant dans le détroit et ayant à leur bord des marchandises dangereuses, sera mis en place.

Déversement de pétrole dans la rivière Yellowstone (Montana, nord-ouest des USA)

Le 1er juillet, après la rupture d'un pipeline de la société pétrolière américaine ExxonMobil, environ 160 m3 de pétrole se sont répandus dans la rivière Yellowstone. La fuite a été colmatée immédiatement et, dès la semaine suivante, une équipe était sur place pour nettoyer les berges à l'aide d'absorbants et de camions de pompage, et ce malgré la crue de la rivière posant d'importants problèmes. Ce nettoyage durera plusieurs mois en impliquant plus de 1 000 personnes pour un coût prévisionnel d'environ 42 millions de dollars.

Marées noires en mer de Bohai (Chine)

Un an après la pollution de Dalian (lettre n°182), 3 fuites successives les 4 et 17 juin et 12 juillet derniers impliquant deux plates-formes pétrolières (Penglai 19-3 et Suizhong 36-1) exploitées par Conoco Phillips China (COPC) et la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) auraient pollué 5 500 km² d'eau de mer. Au final ce sont 16 sources de fuite différentes qui ont été détectées. Le gouvernement chinois continue de collecter des preuves et d'évaluer l'impact écologique de cette marée noire en vue d'une éventuelle action en justice alors que la fin des travaux de dépollution était fixée au 31 août.

Shell accusé de polluer le delta du Niger

Le 4 août, un rapport du PNUE sur l'impact de l'exploitation pétrolière dans la région d'Ogoni dans le sud du Nigéria épinglait le groupe pétrolier Shell, premier opérateur dans cette zone. L'étude menée sur une période de 14 mois estime que Shell serait responsable, sur les 50 dernières années, d'environ 7 000 déversements d'hydrocarbures engendrant une pollution deux fois supérieure à celle du Golfe du Mexique en 2010. La contamination de l'environnement est telle qu'elle nécessiterait le plus vaste chantier de nettoyage jamais entrepris au monde et durerait 30 ans. [Plus d'info ici](#).

Pollution pétrolière en mer du Nord

Le 10 août, la rupture d'un oléoduc de la plate-forme Ganett Alpha, appartenant au groupe Shell, située en mer du Nord, à environ 160 km de la ville écossaise d'Aberdeen, a provoqué une marée noire. Deux fuites se sont déclarées provoquant un déversement de 218 t de pétrole brut, colmatées au bout de 10 jours : c'est la pire marée noire depuis 10 ans dans cette zone.

Bombay : 23e naufrage en 29 ans

Le cargo MV Rak battant pavillon panaméen et transportant 60 000 t de charbon et 340 t d'hydrocarbures a fait naufrage le 4 août dernier au large de Bombay. Des fuites d'hydrocarbures sont apparues le 6 août, les gardes-côtes indiens ont alors mis en œuvre navires de dépollution, moyens aériens et dispersant. Une plongée sur l'épave a par ailleurs permis de localiser la fuite et de la colmater en partie. 150 t d'hydrocarbures se seraient ainsi échappées, impactant le littoral.